



Le village planétaire.

Maxime Szczepanski

► **To cite this version:**

Maxime Szczepanski. Le village planétaire. : Variations sur l'échelle d'un lieu commun.. Mots: les langages du politique, Lyon : ENS éd., 2003, pp.149-156. <hal-00375859>

HAL Id: hal-00375859

<https://hal-univ-artois.archives-ouvertes.fr/hal-00375859>

Submitted on 16 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maxime Szczepanski
Conservateur des bibliothèques
SCD de l'université d'Artois
CURAPP – UMR 6054
Université de Picardie

Article paru dans la revue *Mots – Les langages du politique*, n°71,
mars 2003, p. 149-156.

Le village planétaire. Variations sur l'échelle d'un lieu commun

*Carlos Argentino [...] entreprit, au bout de quelques petits verres, une défense de
l'homme moderne.*

*- Je l'évoque, dit-il avec une animation un peu inexplicable, dans son cabinet
d'étude, comme qui dirait dans la tour de guet d'une ville, muni de téléphones, de
télégraphes, de phonographes, d'appareils de radio, de cinémas, de lanternes
magiques, de glossaires, d'horaires, de promptuaires, de bulletins...*

*Il fit observer que pour un homme ainsi pourvu l'acte de voyager devenait inutile :
notre XX^e siècle a transformé la fable de Mahomet et la montagne ; les montagnes,
à présent, convergent sur le moderne Mahomet.*

J.L. Borges, *L'Aleph*, 1949

Depuis Marshall McLuhan et Quentin Fiore (1), la formule « village planétaire » a connu un réel succès. Utilisée dans des textes à caractère savant ou journalistique, cette métaphore commode mais saisissante résume notamment, sous la plume de ses nombreux utilisateurs, les progrès réalisés depuis plus de trente ans dans les sciences de l'information et de la communication. Associées à l'essor croissant des échanges économiques et culturels, ces dernières offriraient désormais à chaque individu la possibilité d'être directement « connecté » avec le reste de la planète, renouant ainsi avec les idées de proximité et de communauté propres aux sociétés villageoises.

Cet article ne portera pas sur la généalogie de cette expression mais tentera de s'interroger, à grands traits, sur quelques-unes des implications spatiales et sociales qu'elle sous-tend. A la banalité de ce qui constitue l'un des principaux lieux communs du discours sur la mondialisation, topique repris régulièrement afin de désigner une Terre enfin mondialisée/occidentalisée, répond en creux l'idée d'un profond bouleversement des échelles spatiales traditionnelles. Si la surface du globe, jusqu'alors – mais depuis peu – perçue comme un assemblage fini et hétéroclite de territoires de toutes tailles, acquiert les caractéristiques du village – expression paradigmatique du lieu – alors c'est l'ensemble de notre rapport à l'espace, et donc à la distance, qui est remis en cause : que deviennent des catégories de l'expérience aussi élémentaires que l'« ici », le « là-bas » ou l'« ailleurs » dans un monde où le sens et la réalité de ces mots deviennent de plus en plus flou ; où la mobilité, selon Jean Viard (2), « [...] télescop[e] le proche et le lointain, le passé et le futur, plong[e] le présent dans l'abîme » ?

Au-delà du cliché, l'expression « village planétaire » signifierait que du plus petit point de l'espace (le lieu) au plus grand (la Terre) il y aurait absence de niveaux intermédiaires ; plus encore, que la notion même d'échelle perdrait sa pertinence, transcendée par un espace local mondialisé où la contiguïté deviendrait la norme. Si cette deuxième interprétation relève encore de l'utopie, force est de constater les incertitudes et remises en cause qui pèsent sur des niveaux maintenant jugés intermédiaires. Pris dans ce que certains (3) appellent un processus de « glocalisation », l'échelon national verrait ainsi sa légitimité contestée à la fois par le « local » et le « global ». Et ce sont bien ces deux termes qu'il convient d'analyser quand on parle de « village planétaire », autant pour ce que chacun représente que pour la signification nouvelle qu'ils prennent, accolés l'un à l'autre.

Les recompositions du local

Nombreux sont les ouvrages traitant de la nature de l'espace local, et presque aussi nombreuses les significations qu'on lui accorde. Une première ambiguïté est liée à la présence de deux noms dont le sens se recoupe partiellement : le lieu, « *portion déterminée d'espace* » (4), et le local, adjectif substantivé du précédent. Avant de qualifier (vers 1789) un « *bâtiment, [un] lieu servant à un usage déterminé* » (5), le local avait le sens (hors d'usage, selon le Robert), de « *lieu considéré dans ses caractéristiques* » (vers 1731). Avec l'introduction, depuis le début

des années quatre-vingt, du terme « local » comme dimension spécifique de la société (on dit « le » local comme on dit « le » politique (6)), la distinction avec le lieu a, nous y reviendrons, perdu de sa netteté.

Ces prémices étymologiques laissent à peine entrevoir, cependant, toute la richesse sémantique et symbolique qui entourent ces deux mots et leurs dérivés. Selon une première approche, que l'on qualifiera de substantialiste, le lieu correspond à une fraction unique, nommée, localisable, de l'espace terrestre. Séparé des autres lieux par des limites physiques (cours d'eau, montagnes, vallées...) ou administratives (frontières communales ou cantonales...), il recèle une certaine homogénéité (architecturale ou paysagère, économique ou politique...) favorisant le lien entre espace de proximité – celui des relations sociales quotidiennes des habitants – et distance géographique. L'élément essentiel de la mobilité, ici, reste la marche ou même l'automobile. On peut ainsi postuler la corrélation quasi parfaite entre l'espace du lieu (qui répond à la question « où ? » (7) et figure sur les cartes) et l'espace du local (qui correspond aux usages du lieu par ceux qui y vivent) : tous deux font sens, pour les habitants, comme un seul et même espace auquel ils attachent un sentiment mutuel d'appartenance.

A cette conception, ciment de ce qu'Alain Bourdin (8) appelle la « *vulgate localiste* », pourrait s'ajouter une interprétation relationnelle du lieu. Fondée non plus sur un substrat clos, homogène et stable dans l'espace comme dans le temps, cette vision de l'espace local fait de la mobilité l'élément constitutif des modes de vie contemporains. Mobilité accrue des hommes, bien sûr, mais aussi des communications (idées, informations...), de la culture, des échanges économiques : à bien des égards, la sédentarité et l'attachement traditionnel au lieu relèvent désormais plus, dans les esprits contemporains, du handicap que de l'atout. Saisi par le mouvement, le local de chacun d'entre nous prend, selon J. Viard, l'aspect d'un archipel, et « *notre monde est bribes et morceaux sans continuité, un immense patchwork, un monde à lire en rhizomes, réseaux, fragments* » (9). Le vocabulaire réticulaire semble bien être le seul à pouvoir qualifier une réalité où le relationnel, la connexion, ont pris le pas sur le substantiel : je meus, donc je suis.

La distinction entre espace du local et espace du lieu prend tout son sens, dès lors qu'un individu voit sa « localité » (entendue comme la substantivation du « local », et non comme synonyme de « commune ») éclatée en plusieurs lieux non contigus, aux frontières peu ou mal définies. Inversement, à un même lieu

correspond une pluralité d'usages parfois fort divers, et la ville représente de manière emblématique cette juxtaposition de pratiques, d'appropriation variée, parfois exclusive, de l'espace urbain. Georg Simmel (10) a théorisé, dès le début du 20^{ème} siècle, « [...] *la posture mentale de l'habitant des grandes villes* ». Ce dernier, afin d'éviter les multiples situations d'interaction potentielles, « [...] *comme dans la petite ville où l'on connaît presque chaque personne rencontrée et où l'on a avec chacune un rapport positif [...]* », adopte une attitude de « réserve », c'est-à-dire d'indifférence, vis-à-vis des autres. A bien des égards, l'accentuation des processus de mobilité dans nos sociétés renforce cette individuation des rapports même si, de fait, la révolution de la mobilité reste encore, pour la plus grande partie de l'humanité, un rêve inaccessible. Elle a ses héros, « mobiles » polyglottes habitant New York, Londres ou Paris, faisant du lointain leur champ de proximité, et ses laissés pour compte, sédentaires rayés de la carte par les effets tunnel (11).

L'émergence du global

A l'opposé de ces subtiles distinctions, le global paraît plus simple à circonscrire. Adjectif substantivé tiré du nom « globe », il se distingue peu, aujourd'hui, des mots voisins « universel », « mondial », « planétaire » ou « terrestre » : le sens initial de ce « *qui est pris en bloc* », « *considéré dans son ensemble* » (12), se transforme, par contagion avec l'américanisme *globalization* (13), en « qui touche la Terre entière ». Et l'on remarque ainsi que le village, de « planétaire » en 1970, est devenu progressivement « global » au début des années quatre-vingt-dix... Simple effet de mode ou perception d'une réalité jusqu'alors ignorée ? A la différence de « local », le terme « global » est moins employé comme nom que comme adjectif, car concurrencé par « globalisation ». A ce titre, il qualifie un petit nombre de mots – parmi les plus fréquents, on note, outre certains endroits spécifiques (le village déjà cité, mais aussi certaines villes), des entités plus ou moins concrètes (des firmes, la société civile), des stratégies, des processus climatiques (le « changement global »)...

Cet inventaire à la Prévert cache mal la difficulté de saisir avec précision la ou les significations d'un mot victime, par sa facilité d'emploi, de son succès médiatique. Car aux synonymes déjà cités s'ajoute la liste des mots, sémantiquement proches, forgés sur le radical « nation » : inter-, supra-, multi- et transnational... Et l'on peut légitimement se demander si la dichotomie local/global ne doit

pas plus son succès au jeu des sonorités qu'à une quelconque pertinence épistémologique (14). L'exemple des « firmes globales » nuance pourtant ce constat, sans toutefois le contredire totalement : d'après certains auteurs (15), en effet, de grandes entreprises seraient passées, à partir des années quatre-vingt, d'un statut multinational (implantation de filiales sur plusieurs marchés nationaux) à un statut global. Dans ce dernier cas, la stratégie, selon Jacques Adda, « [...] vise à unifier la gamme des produits au niveau mondial et à faire de chaque filiale une unité spécialisée dans la fabrication d'un composant particulier du produit fini. » (16) Associée, par le biais des fusions-acquisitions, à l'internationalisation de l'actionariat et de la sous-traitance, cette politique de développement a pour but de mettre en compétition l'ensemble des territoires et donc de s'affranchir des frontières (politiques) et des barrières (commerciales). Malgré ces orientations récentes, la firme globale demeure pourtant, très largement, un projet : l'ancrage national (voire local) de la recherche-développement, les liens entre les grands patrons et le monde politique de leurs pays, la concentration régionale (17) des investissements directs contribuent à faire de l'instance nationale le champ d'action privilégié des grandes entreprises. Certes, certaines décisions prises à la bourse de New York peuvent influencer la vie de millions d'individus partout dans le monde en quelques heures ; néanmoins, leur caractère exceptionnel relativise, sans le démentir il est vrai, leur portée « globale ».

Existe-t-il donc un champ spécifique du global? Deux éléments pencheraient, au niveau théorique, en faveur d'un tel argument. Le premier, développé par Alain Crochet (18), ferait du global « [...] un ensemble possédant [...] des propriétés que ses composantes n'ont pas ». Le tout transcende les parties ; il n'est même plus question, comme dans le champ du mondial, d'océans ou de continents. Le global transformerait la terre en lieu, au sens proposé par Jacques Lévy (19) : un « espace où il est considéré, par hypothèse, que les distances séparant les différents phénomènes qui le composent sont nulles.[...] Dans un lieu, [...] la position relative des phénomènes les uns par rapport aux autres perd toute signification. » La distance se dissoudrait dans la mobilité ; l'interdépendance des phénomènes (crises économique ou politique) serait complète. En ce sens, tout fait social, au sein du global, deviendrait total... Le deuxième élément découle directement du premier ; d'ordre symbolique, il se rattache à l'étymologie du mot : comme le globe, sphère de verre ou de métal lisse, le global est un ; il ignore l'aspérité, l'hétérogène, la frontière ;

son principe de fonctionnement repose plus sur l'intégration que sur l'addition d'entités territoriales différentes.

La force des transgressions scalaires

Le caractère spéculatif du modèle décrit ci-dessus obère-t-il sa portée heuristique ? Non, si l'on envisage local et global dans un rapport dialectique, en prenant soin de s'appuyer sur une observation concrète, précise, des faits.

Un premier phénomène peut être relié à ce qu'Eric Swyngedouw nomme la « *transgression scalaire* » (20), c'est-à-dire à l'effacement progressif d'échelles de régulation politique et économique au profit d'autres niveaux. Exemple significatif et souvent développé, celui des institutions internationales qui, à l'instar du Fond monétaire international, ont les moyens d'imposer à tous les Etats (21) des politiques standardisées. Comme le rappelle l'auteur, le déplacement des échelles de régulation s'opère dans deux directions, vers l'inter- et, de plus en plus, le supranational ; vers le régional et, de plus en plus, le local. L'échelle, ici,

[...] matérialise un compromis temporel, cristallise les relations de pouvoir existantes, régule les formes de coopération et définit les stratégies de concurrence et les autres stratégies de pouvoir. [A l'opposé], la reconfiguration d'échelle remet en cause les relations de pouvoir de même que la géométrie des pouvoirs existante et, ainsi, elle traduit les effets des luttes sociologique-spatiales. (E. Swyngedouw, op. cit., p. 224).

Un néologisme apparut à la fin des années quatre-vingt, vraisemblablement au Japon, synthétise ces processus : la « glocalisation ». Mot-valise peu chantant à l'oreille, amalgame de « local » et de « global », il traduit pourtant bien les mouvements contemporains de glissement scalaire. Significativement, le terme correspond, également, à une stratégie économique qui consiste, pour une entreprise, à proposer un même produit de base sur l'ensemble de la planète, mais sous des aspects différents, adaptés aux exigences des marchés locaux (22) – rares sont les produits, à l'image du Coca-Cola, présentés à l'identique dans tous les pays.

Ne serait-il pas tentant, dès lors, d'identifier un type d'espace spécifique, « glocal », pendant du local et du global ? L'hypothèse vaut la peine d'être formulée, depuis que géographes et économistes ont identifié des lieux distinctifs, vecteurs des procès de mondialisation. La mégalopole new yorkaise, exemple type de la

« ville globale » décrite par Saskia Sassen (23), incarnerait bien un modèle d'espace urbain polymorphe, centre du pouvoir économique mondial, connecté en temps réel au reste de la planète. Car le global doit, pour exister, se matérialiser concrètement dans des lieux précis, souvent stéréotypés (que l'on songe aux aéroports...), parfois complètement déterritorialisés du milieu environnant ; il ne tolère, entre lui et l'individu, que l'espace nécessaire aux interactions de face-à-face, indispensables encore à toute vie sociale.

On pourrait ainsi, schématiquement, qualifier de « glocal » tout lieu associant, à une forte intégration mondiale en matière économique, politique et culturelle, une capacité à contrôler, de manière unilatérale, la totalité ou une partie des échanges auxquels ses habitants participent, et ce au détriment d'autres échelles de régulation (étatique ou régionale). S'y ajoute, indéniablement, une dimension symbolique, l'endroit « glocalisé » étant souvent reconnu comme point nodal et nécessaire du système-monde par ses habitants et par le reste du monde, devenant par la même la figure auto-référentielle d'une nouvelle sacralité qui ne dit pas son nom.

Peu d'endroits cristallisent en réalité ces différents éléments. Des très grandes villes, essentiellement ; plus précisément, certains quartiers d'entre elles. Ce maigre chapelet mérite-t-il le nom de « village global » ? Certains n'en doutent pas ; d'autres, plus pessimistes, plus réalistes peut-être, ne voient dans cette image que l'expression d'un nouveau rapport centre/périphérie masqué par l'idéologie égalitaire du réseau.

Notes :

(1) Mc Luhan M., Fiore Q., 1970, *Guerre et paix dans le village planétaire*, Paris, Robert Laffont, coll. « Libertés ».

(2) Viard J., 1994, *La société d'archipel ou les territoires du village global*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p. 8.

(3) Swyngedouw E., 2000, « La transformation des échelles spatiales de régulation : vers une nouvelle articulation », *Géographie, Economie, Société*, vol. 2, n°2, p. 211-244.

(4) Article « lieu », dans Rey A. (dir.), 1998, *Le Robert – dictionnaire historique de la langue française*, Paris.

(5) Article « local », *ibid.*

(6) Voir l'article « local » dans Ferras R., Théry H., (dirs.), 1992-1993, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, La Documentation française-RECLUS.

(7) Article « lieu », *ibid.*

(8) Bourdin A., 2000, *La question locale*, Paris, P.U.F., coll. « La politique éclatée ».

(9) Viard J., *op. cit.*, p. 30.

(10) Simmel G., 1903, « Métropoles et mentalité », dans Grafmeyer Y, Joseph I. (éd.), 1990, *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier, p. 61-77.

(11) Cette expression caractérise l'éloignement provoqué, paradoxalement, par la présence de certains axes de communication. En se développant, ces derniers favorisent une minorité d'entités territoriales, mais, pour cause d'absence de raccordement au réseau, en négligent d'autres, pourtant proches spatialement.

(12) Article « globe », dans Rey A., *op. cit.* Si « universel » désigne une loi ou un principe *a priori* impératif, « planétaire » et « mondial » ont acquis, depuis le début du 20^{ème} siècle, le sens de « relatif à la terre entière » (*ibid.*, articles « monde » et « planète »).

(13) Si l'Américain écrit *globalization*, l'Anglais, lui, note *globalisation*. La prononciation reste identique.

(14) En anglais, l'opposition *place/space* joue parfois un rôle identique, bien que la distinction lieu/espace soit fondée en géographie.

(15) Voir, pour une discussion critique du concept de firme globale, Adda J., 1998, *La mondialisation de l'économie – Genèse*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », p.89-92.

(16) *Ibid.*, p.89-90.

(17) « Régional » signifie, ici, un groupe de pays géographiquement proches (Union européenne, Etats-Unis et Canada...) à l'économie intégrée.

*(18) Crochet A., 1996, « Le concept de globalisation : mythes et réalités », dans Azuelos M. (dir.), *Le modèle économique anglo-saxon à l'épreuve de la globalisation*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 31-45 ; cité par Rocher G., 2001, « La mondialisation : un phénomène pluriel », dans Mercure D. (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Bruxelles, DeBoek Université, coll. « Ouvertures sociologiques ».

(19) Lévy J., 1999, article « *Lieu* », dans GEMDEV, *Mondialisation : les mots et les choses*, Paris, Khartala.

(20) Swyngedouw E., *op. cit.*, p. 234.

(21) A l'exception notable des Etats-Unis. Ce pays est le seul à détenir, *de facto*, un droit de veto au F.M.I. ; il n'est pas absurde, dans ce cadre précis, de lier globalisation et américanisation...

(22) Sur cette question, voir Petit P, Soete L., 1999, « La mondialisation en quête d'un avenir : un défi aux politiques nationales », dans « La mondialisation », *Revue internationale des sciences sociales*, n°160, Paris, UNESCO/ érès, p. 201.

(23) Sassen S., 1996, *La ville globale – New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie.